

Unité capitalisable complémentaire de direction d'un Accueil Collectif de Mineurs

Objectif

Cette formation a pour finalité de vous apporter les compétences nécessaires pour diriger un ACM et visera plusieurs objectifs :

- Inscrire son action dans le contexte réglementaire, politique et social d'un accueil collectif de mineurs.
- Construire un projet pédagogique en ACM
- Gérer le personnel d'un ACM
- Assurer la gestion d'un ACM
- Prendre en compte la nature et le développement durable dans la gestion d'un ACM [Replier](#)

- [Dates & lieux \(1\)](#)
- [Contenus](#)
- [Organisation](#)
- [Carte](#)

• **Saint-Genès-Champanelle - Du 04/03/2019 au 02/08/2019**


- 1 rue des colonies - Theix - 63122 Saint-Genès-Champanelle
- [CPIE Clermont - Dômes](#) - Tél : 04 73 87 35 21
- Contact : Monsieur Kévin CONILH ([Contacter](#)) - Tél : 04 73 87 88 73

Public et financement

Financement	Effectif	Recrutement
Bénéficiaire de l'action	--	Ouvert
Entreprise	--	Ouvert

Public : Tout public, Salarié

Aire de recrutement : Pays

Trouvez un logement pour votre formation / stage sur le site partenaire :  ma formation. mon logement

Programme

- Les fonctions de direction : administration, gestion de personnel
- Les différents projets et leur contenus
- La prise en compte du DD
- Cadre réglementaire, responsabilités, législation...
- Stage en entreprise
- retours d'expériences, analyse
- Attendus de la certification

[Fiche détaillée sur le site de l'organisme](#)

Validation de la formation

[Unité capitalisable complémentaire de direction d'un Accueil Collectif de Mineurs](#)

Niveau de sortie : Sans niveau spécifique, habilitation

Métiers préparés

[Animateur/trice socioculturel/le](#)

Modalités pédagogiques

Rythme de formation :

Temps plein

Formation en situation de travail

Modalité d'enseignement : formation entièrement présentielle

11 jours en centre de formation et 21 jours en structures de stage

Durées et rythmes

Durée en centre : 77 h

Durée en entreprise : 147 h

Durée totale : 224 h

Admission

Niveau d'entrée :

niveau IV (BP, BT, baccalaureat professionnel ou technologique)

Recrutement :

- Etre en cours de formation ou être titulaire d'un diplôme BPJEPS (autre que la spécialité Loisirs)

Tous Publics) ou DEJEPS ou DESJEPS - Titulaire d'un titre ou diplôme permettant de droit l'équivalence des UC d'un BPJEPS (ex BEATEP) - Etre capable de justifier d'une expérience d'animation de mineurs, dont une au moins en ACM, d'une durée totale minimum de 28 j, dans les 5 ans qui précèdent l'entrée en formation, au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil - Etre obligatoirement titulaire d'une attestation de formation au secourisme (PSC1, AFPS, SST)

Modalités d'accès :

Entretien, Dossier

Organisme responsable

[CPIE Clermont - Dômes](#)

1 rue des colonies
Theix
63122 Saint-Genès-Champanelle

Tél : 04 73 87 35 21

Fax : 04 73 87 38 37

Mail : contact@cpie63.fr

Site web :

http://www.cpie-clermont-domes.org/index.php?option=com_content&view=article&id=

Mise à jour : 08/01/2019
